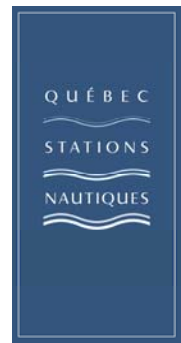




ASSOCIATION MARITIME DU QUÉBEC



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

# LANCEMENT DU PROGRAMME QUÉBEC STATIONS NAUTIQUES

## Un outil incontournable pour le développement de l'industrie touristique

(Montréal) – L'Association Maritime du Québec (AMQ) a récemment lancé le programme « Québec Stations Nautiques » qui vise à assurer le développement de la pratique du nautisme au Québec. Ce nouveau programme permettra de regrouper l'ensemble des fournisseurs de services et produits nautiques d'une même région, ce qui offrira aux résidents et touristes, l'accès, en un même lieu, à tous les renseignements liés au nautisme.

*Une station nautique est une entité régionale reconnue regroupant sur son territoire les intervenants en sport et loisir nautique pour fins de coordination de l'offre de services, des programmes et de la promotion. Pour être reconnue, elle doit avoir obtenue une accréditation officielle pour la qualité de l'expertise de ses intervenants, de ses programmes et de ses installations nautiques.*

La station nautique doit, comme son nom l'indique, bénéficier d'un ou préférablement plusieurs plans d'eau à mettre en valeur sur son territoire. Chaque milieu touché soumet une candidature et élabore un dossier étoffé de son offre nautique, lequel est évalué pour mener à une accréditation reconnaissant son statut de station nautique. Ce processus s'inscrit dans un projet permanent de développement qui visent à assurer une amélioration continue de la qualité des services offerts par les intervenants de la station.

### HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

Le projet Québec Stations Nautiques s'inscrit dans la démarche de l'AMQ d'assurer le développement de la pratique du nautisme au Québec. Pour mieux comprendre les enjeux liés à une telle structure, l'association, sur recommandation de son président d'alors, M. Jacques Tessier, a délégué une mission en France, en novembre 2006, aux fins de rencontrer les autorités de France Stations Nautiques, de visiter des stations nautiques de différentes régions de la France et de discuter avec leurs gestionnaires de leurs structures, de leurs programmes, de leur fonctionnement et de leurs défis.

Il s'est avéré que le concept pouvait facilement être adapté au territoire québécois et, qu'en fait, il pouvait constituer une réponse efficace aux défis auxquels le nautisme est confronté au Québec. Le conseil d'administration de l'association a donc résolu d'adapter cette structure au contexte québécois, puis d'entreprendre les démarches afin d'en planifier sa mise en œuvre. Cette approche permettra de regrouper l'ensemble des acteurs de l'industrie représentant les différentes disciplines qui peuvent être intégrées aux stations nautiques et de s'assurer qu'ils se dotent d'un mécanisme régional de coordination sans pour autant perdre leurs identités propres.

## **LES OBJECTIFS**

En instaurant un réseau de stations nautiques l'AMQ vise différents objectifs de développement dont :

- Coordonner et structurer l'offre de services nautiques sur chaque territoire en regroupant les forces nautiques dans une action commune, tout en assurant que chaque intervenant maintienne son autonomie propre;
- Améliorer l'éventail et la qualité des activités nautiques offertes sur chaque territoire;
- Assurer, en collaboration étroite avec les instances concernées (ATR, offices de tourisme, etc.), une promotion locale et touristique coordonnée et efficace des programmes offerts par chaque station nautique;
- Établir une force politique crédible qui puisse effectuer les représentations nécessaires afin de contribuer activement au développement des infrastructures essentielles au développement du nautisme sur chaque territoire.

## **RÔLE DE L'ASSOCIATION MARITIME DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUÉBEC STATIONS NAUTIQUES**

L'AMQ assurera la coordination nationale du programme en assumant les fonctions suivantes :

- Fournir les services administratifs aux membres du réseau;
- Assurer la diffusion, aux représentants des stations nautiques de la documentation pertinente leur permettant d'assurer le développement optimal de leurs stations;
- Effectuer les relations fonctionnelles nécessaires avec les fédérations sportives concernées et les fournisseurs de services nautiques afin d'assurer l'intégration harmonieuse des activités concernées au réseau des stations nautiques;
- Effectuer les représentations nécessaires auprès des instances publiques, gouvernementales et autres pour assurer la reconnaissance pertinente de la valeur sociale et économique des stations nautiques et susciter leur appui financier;
- Promouvoir les stations nautiques lors des activités promotionnelles que l'AMQ mène au Québec ainsi que dans les salons et autres événements où elle représente des destinations nautiques québécoises;
- Mettre sur pied un programme annuel d'événements nationaux où les stations nautiques devront participer, dans le but de mettre leur expertise en valeur et de promouvoir le nautisme comme lors de la Fête du nautisme et du Salon du bateau de Montréal.

## **PROGRAMMATION**

Toutes les activités nautiques (sport, loisir, tourisme, etc.) peuvent être intégrées à la programmation de la station nautique dans la mesure où elles se tiennent sur son territoire et sont gérées par un des adhérents.

À titre indicatif, voici une liste non exhaustive des activités, infrastructures et services qu'une station nautique peut offrir : port de plaisance, marina, écoles et clubs de voile, écoles et clubs de plongée avec tous les services, ski nautique, kite surfing et wake board, location de bateaux et de tous les types d'embarcations, planche à voile, canoë et kayak, réparation de bateaux, plages, pêche, croisières et excursions, motomarine, plaisance, bateau moteur, etc.

La station nautique peut aussi s'associer au milieu scolaire pour offrir des cours d'initiation dans plusieurs sports ou loisirs nautiques. Cette clientèle est d'autant plus importante qu'elle constitue un bassin important de pratiquants pour l'avenir.

## **LES INTERVENANTS**

**Ses adhérents sont publics autant que privés.** Les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC), les postes de services gouvernementaux reliés au nautisme, les maisons d'enseignement, les associations et clubs sportifs, les promoteurs de croisière et autres peuvent tous joindre la station ou y contribuer activement.

Étant donné que la raison d'être de la station nautique est de regrouper les intervenants nautiques publics et privés du territoire sur lequel elle œuvre, elle doit aussi susciter l'adhésion des pouvoirs publics qui la soutiendront et lui fourniront une partie de son financement, de ses infrastructures et des ressources humaines nécessaires à son développement. Cette étroite coopération est essentielle. Pour le reste, la constitution de l'entité administrative de la station correspondra aux besoins de chaque milieu.

À ces intervenants s'ajoute les agents touristiques et promotionnels ainsi que les associations touristiques régionales (ATR) et les offices de tourisme municipaux ou régionaux. Ces derniers auront comme rôle de mettre en valeur les particularités de l'offre de service nautique de la station auprès de la population locale et touristique.

## **LA STRUCTURE FINANCIÈRE**

La structure financière des opérations de la station devrait être souple et peu coûteuse. Elle sera assumée en bonne partie à même les budgets déjà disponibles de gestion et de promotion des programmes existants dont disposent bon nombre des organismes participants. Les entités publiques et privées seront appelées au besoin à contribuer au financement de la mise à niveau ou de la construction d'infrastructures qui seront nécessaires à l'évolution de la station ainsi qu'à la mise en place de nouveaux programmes.

## **PROCÉDURE D'ACCREDITATION**

Pour obtenir l'accréditation station nautique, un milieu doit faire une demande d'accréditation à l'AMQ et remplir un cahier de charges décrivant les services offerts, la programmation disponible, les infrastructures dont dispose la station postulante, ses adhérents, sa structure administrative et ses répondants. Pour être éligible, un groupe postulant doit offrir un minimum de services et d'équipements dont :

- 1- Un port de plaisance ou une marina offrant un éventail de services de qualité (classifié au moins trois ancres d'or en plus d'être certifié Éco-marina)
- 2- Une plage facile d'accès avec une capacité d'accueil importante;
- 3- Un plan d'eau où l'on peut pratiquer une variété d'activités nautiques;
- 4- Infrastructures de qualité avec des équipements permettant de structurer des activités et d'offrir des services aux amateurs de loisirs nautiques (accueil, services de convivialité, programmation permanente).

*La future station nautique doit aussi fournir des lettres des différents corps publics, municipalités et autres intervenants qui appui sa demande. Après examen complet du dossier, l'AMQ peut émettre l'accréditation.*

- 30 -

## **INFORMATIONS**

### **Anne-Marie Roy**

Association Maritime du Québec  
Tél. : 450-466-1777 / 1-877-560-1777  
Télééc. : 450-466-6056  
Courriel : amroy@nautismequebec.com

## **MÉDIAS**

### **Marie-Claude Leroux**

Morin Relations Publiques  
514-289-8688 / 1 877 289-7007 poste 224  
Télééc. : 514-289-0872  
Courriel : marieclaud@morinrp.com

## RIMOUSKI-MITIS : LA PREMIÈRE STATION NAUTIQUE AU QUÉBEC !



La station nautique Rimouski-Mitis réunit tous les acteurs de l'industrie du nautisme de cette région, privés ou publics, qui offrent les activités suivantes: voile et kayak (cours, location), marina, excursions en mer, plongée sous-marine, plage, randonnées, camping, excursions à l'île St-Barnabé, traversier CNM Évolution, croisières Basse Côte-Nord, dégustation de fruits de mer, pêche au saumon, histoire maritime et musée, formation Maritime, recherche et sciences de la mer, chantiers maritimes, réparation de moteurs marins et accastillage.

### Le territoire

La Station Nautique Rimouski-Mitis, c'est plus de 80 km de littoraux parsemés d'îles sauvages, de falaises vertigineuses et de plages tranquilles. De St-Fabien à Métis-sur-Mer, plusieurs kilomètres de sentiers et de promenades aménagées permettent de découvrir la faune et la flore de cet environnement marin unique qu'est l'estuaire du St-Laurent.

### À faire

La Station Nautique, c'est aussi des gens accueillants qui sont prêts à guider et à transmettre leur amour pour la mer aux visiteurs. Des excursions en Zodiac, en kayak et en voilier leur sont également proposées. La plongée permet d'explorer le fond marin d'une diversité étonnante ou découvrez les épaves de l'Empress of Ireland et du Nipigon.



### Les sites d'intérêt

La Station Nautique comprends des sites d'intérêts majeurs, dont ceux-ci :

- Le Parc du Bic
- Le Site historique maritime de la Pointe-au-Père
- Le village de Sainte-Flavie
- Le Jardins de Métis

### Les équipements

La station dispose des infrastructures nécessaires pour accueillir plaisanciers et visiteurs :

- La marina du Bic
- La marina de Rimouski-Est
- La plage de Ste-Luce

### Les activités 2008

Rimouski-Mitis regorge d'activités nautiques tout au long de la saison, dont certaines d'envergure internationale :



- Transat Québec-St-Malo - du 20 au 22 juillet.
- Concours sculptures de sable - 26 juillet.
- Artistes en Fête - du 26 juillet au 3 août.
- Le MERathon - Le 16 août
- Symposium de sculptures - du 25 au 31 août.

